



Problème paiement govoyages

Par **lili31**, le **05/07/2012** à **10:29**

Bonjour,

J'ai récemment réservé un séjour sur govoyages. Le montant étant de 3439€ j'ai eu un dépassement de plafond sur ma carte bancaire. Ils m'ont déjà prélevé plus de la moitié du montant. J'ai fait les démarches nécessaires auprès de ma banque pour remonter le plafond temporairement. Malgré cela, je reçois encore un message de govoyages qui me dit que le paiement du solde ne passe pas.

J'ai l'impression qu'ils ne sont pas honnêtes puisque ma banque me confirme qu'elle a remonté le plafond et mon compte est créditeur.

Ma question: Si le voyage est annulé par le fait qu'ils n'ont pu prélever le solde, doivent-ils tout de même me rembourser le premier prélèvement?

Si non, quels recours?

Merci d'avance.

Par **GO Voyages Officiel**, le **12/07/2012** à **17:45**

Bonjour lili31,

Nous avons bien pris connaissance de votre message. Merci de bien vouloir nous communiquer votre numéro de dossier afin qu'un agent de voyage puisse vous recontacter.

Cordialement,

GO Voyages

Par **catseyes38**, le **03/10/2012** à **19:05**

Bonjour,

Je rencontre aussi ce même problème avec go voyages , rejet de ma carte bancaire alors que j'ai les fonds sur mon compte et aucun débit sur mon compte, on me demande du coup de faire un virement ! Ayant communiqué ma CB, il est hors de question que je fasse un virement sur un compte où l'on ne me valide même pas le nom du titulaire du compte ! De plus, ayant vu des commentaires, où une fois le virement fait, la personne se voit débiter à nouveau le montant avec sa CB !!! non merci à l'arnaque ! Y en a t'il d'autres qui ont eu des soucis avec le paiement en ligne sur govoyages ?

MErci

Par **pat76**, le **03/10/2012** à **19:15**

Bonjour

Go Voyages l'adresse est place de Cléry à PARIS?

Si c'est cela, l'adresse est une domiciliation dans un centre d'affaires à la gare de LYON.

Vous avez le n° de siret de la société?